

Information concernant la composition du bureau de l'Assemblée générale mixte du 30 avril 2021 (à huis clos)

Paris, le 26 avril 2021 – Conformément aux dispositions du décret n°2020-418 du 10 avril 2020 modifié par le décret n°2020-1614 du 18 décembre 2020, Lectra informe ses actionnaires que l'Assemblée générale mixte du 30 avril 2021 sera présidée par Monsieur Daniel Harari, Président du Conseil d'administration et Directeur général de la Société.

Les fonctions de scrutateurs seront assurées par Monsieur Bernard Jourdan, Administrateur référent indépendant, détenant 1 503 actions Lectra, et Madame Anne Binder, Administratrice indépendante, détenant 1 500 actions Lectra. Les scrutateurs ont été désignés par le Président-Directeur général, agissant sur délégation du Conseil d'administration, selon les règles fixées dans les textes précités.

A propos de Lectra

Pour les entreprises qui insufflent la vie à nos dressings, intérieurs de voitures, meubles et plus, Lectra façonne des technologies premium qui facilitent la transformation digitale de leur industrie. Son offre donne aux marques, aux fabricants et aux distributeurs, les moyens de leurs ambitions, du design à la production, mais aussi la reconnaissance et la sérénité qu'ils méritent. Fondée en 1973, Lectra dispose de 34 filiales à l'international et sert ses clients dans plus de 100 pays. Forte de plus de 1 700 collaborateurs, Lectra a réalisé un chiffre d'affaires de 236 millions d'euros en 2020 et est cotée sur Euronext-Paris (LSS).

Pour plus d'informations, visitez www.lectra.com.

Lectra – World Headquarters et siège social : 16–18, rue Chalgrin • 75016 Paris • France
Tél. +33 (0)1 53 64 42 00 – Fax +33 (0)1 53 64 43 00 – www.lectra.com
Société anonyme au capital de 32 511 651€ • RCS Paris B 300 702 305